



## PREFET DU FINISTERE

PREFECTURE DU FINISTERE - 42, BOULEVARD DUPLEIX - 29320 QUIMPER Cedex  
téléphone : 02-98-76-29-29 - télécopie : 02-98-52-09-47 - courriel : [prefecture@finistere.gouv.fr](mailto:prefecture@finistere.gouv.fr) - site internet : [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)

-----

# COMPOSITION DE LA CLE DU SAGE DU BAS LEON

Dernier renouvellement général : 8 juillet 2013

A renouveler le : 7 juillet 2019

## 1- Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

### - Représentants du Conseil régional de Bretagne

M. Olivier LE BRAS

Mme Sylvaine VULPIANI

### - Représentants du Conseil départemental du Finistère

M. Bernard QUILLEVERE

Mme Elyane PALLIER, conseillère départementale du canton de Saint Renan

M. Bernard GIBERGUES, conseiller départemental du canton de Plabennec

### - Représentants des maires du Finistère

Mme Marguerite LAMOUR, maire de Ploudalmezeau

M. Guy COLIN, maire de Breles

M. André TALARMIN, maire de Plouarzel

M. Raphaël RAPIN, maire de Guisseny

M. Prosper QUELLEC, conseiller municipal de Lesneven

Mme Marie-Annick CREAC'HCADEC, maire de Plabennec

M. Guy TALOC, maire de Treglonou

M. Albert BERGOT, adjoint au maire de Plouguin

M. Lucien KEREBEL, maire de Trebabu  
M. Gilles MOUNIER, maire de St Renan  
M. Eric PENNEC, maire de Lanhouarneau  
M. Jean-René LE GUEN, maire de Tremaouezan

- Syndicat mixte des Eaux du Bas Léon

M. Pierre ADAM, vice-président

2- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations

- Représentants de la chambre d'agriculture du Finistère

M. Michel TANNE  
M. Bernard SIMON

- Représentant des propriétaires fonciers

M. Hubert de POULPIQUET

- Représentant de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Brest

Mme Nicole THORAVAL

- Représentant des associations de protection de la nature

M. Jean-Yves PIRIOU, association "eau et rivières de Bretagne"

- Représentant de la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (Finistère)

M. Luc FOUCAULT

- Représentant des consommateurs

M. Michel MERCERON, membre de l'UFC Que choisir Brest

- Comité régional de la conchyliculture Bretagne Nord

M. Pascal CHARRETEUR

- Représentant du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne

M. Sébastien JONAS

### 3- Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics de l'Etat

le préfet coordonnateur de bassin ou son représentant,  
le préfet du Finistère ou son représentant,  
le chef de la mission inter services de l'eau du Finistère ou son représentant,  
le délégué régional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) ou son représentant),  
le directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM) du Finistère ou son représentant,  
le directeur de la délégation territoriale du Finistère de l'agence régionale de santé (ARS) ou son représentant,  
le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne ou son représentant,  
le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant,  
le directeur du parc naturel marin d'Iroise ou son représentant.